



OCTOBRE 2011

LETTRE D'INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : Numero 8 (A)

Bonjour,

Voici le n°8 de la LETTRE GRATUITE D'INFORMATION REGLEMENTAIRE élaborée tous les 2 mois par SSA en matière de :

- hygiène alimentaire et sécurité sanitaire
- sécurité au travail (hygiène, santé, sécurité au travail ; prévention des risques professionnels)
- environnement

Ainsi vous trouverez dans ce numéro :

1) En matière d'hygiène alimentaire et sécurité sanitaire :

- Un [article](#) élaboré par nos soins concernant les caractéristiques et les **moyens de prévention de l'intoxication alimentaire due à la toxine botulique** produite par la bactérie *Clostridium botulinum* survenue en métropole au début du mois de septembre.
- Le [décret n°2011-1227 du 30 septembre 2011](#) **relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire.**

Ce décret s'applique aux gestionnaires, publics et privés, des services de restauration scolaire.

Il modifie le [livre II du code rural et de la pêche maritime](#) et prévoit une entrée en vigueur progressive des dispositions en fonction du nombre de repas servis dans les services de restauration soumis à ces nouvelles obligations.

"Les gestionnaires des restaurants scolaires tiennent à jour un registre dans lequel sont conservés, sur les trois derniers mois, les documents attestant de la composition des repas, notamment les menus et les fiches techniques descriptives des produits alimentaires achetés auprès des fournisseurs. Ils sont tenus d'identifier distinctement, sur les menus, les produits de saison entrant dans la composition des repas."

2) En matière d'hygiène, santé, sécurité au travail :

- Un document établi par notre service sur [la circulation en entreprise](#) : il comprend notamment des recommandations générales concernant la mise en place d'une gestion des flux de

circulation

- Un nouveau **film d'animation (série NAPO)** élaboré par l'INRS, **concernant l'amélioration de la circulation dans l'entreprise**. Celui-ci permet d'aborder différentes situations à risque et présente quelques bonnes pratiques visant à sécuriser les flux des personnes sur site. Plus d'informations [ici](#)
- Concernant les équipements de travail, l'[avis du 06 août 2011](#) relatif à l'application du décret n° 99-1046 du 13 décembre 1999 modifié relatif aux équipements sous pression (directive 97/23/CE du 29 mai 1997 du Parlement européen et du Conseil, JORF n°0181 du 6 août 2011) indiquant une liste qui contient les **références des normes harmonisées applicables aux équipements sous pression et aux matériaux pour la fabrication des équipements sous pression**.

3) En matière d'environnement :

- L'[avis du 14 septembre 2011](#) concernant les producteurs, importateurs et distributeurs de substances actives et de produits biocides et autres responsables de la mise sur le marché de produits biocides, et aux utilisateurs de produits biocides, donnant l'**interdiction d'utilisation de certains produits biocides**
- La [publication en français du guide sur l'étiquetage et l'emballage](#), le 24 août 2011, par le service national d'assistance réglementaire, sur le règlement (CE) n° 1272/2008 du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances chimiques et des mélanges (dit "règlement CLP" - Classification, Labelling and Packaging).
- La **mise en ligne d'un tableau de synthèse** par le service national d'assistance réglementaire, sur le règlement (CE) n° 1907/2006 du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (dit règlement Reach), **sur les fiches de données de sécurité (FDS) et les dispositions transitoires par rapport à REACH**. Plus d'informations [ici](#)

Bonne lecture.

L'équipe SSA.

-

-